



**CH Montval
sur-Loir**

Hôpital de proximité

**Projet d'établissement
2025-2030**



Projet médico-soignant 2025-2030

Nos actions pour
la santé de la population
du Sud Sarthe

#CHMontvalSurLoir



Sommaire

Objectifs et modalités d'élaboration du projet d'établissement.....	6
Nos engagements pour nos patients et nos résidents.....	7
Nos engagements pour notre territoire.....	17
Nos engagements pour nos professionnels.....	22

Objectifs et modalités d'élaboration du projet d'établissement 2025-2030

Le projet d'établissement 2025-2030 du Centre Hospitalier de Montval-sur-Loir est constitué, à titre principal, du présent projet médico-soignant, qui trace les grandes orientations en matière d'organisation de l'offre de soins et médico-sociale.

Il vise à répondre aux besoins de la population desservie de manière cohérente dans l'environnement territorial sarthois, en tenant compte des ressources allouées à l'établissement par les pouvoirs publics.

Le projet d'établissement a été synchronisé, dans son élaboration en 2025, avec celui de chacun des cinq autres établissements qui constituent la direction commune des Hôpitaux de Sarthe, autour du Centre Hospitalier du Mans.

Les projets médico-soignants de chaque établissement ont ainsi été construits selon la même architecture, en trois piliers, déclinés en une quinzaine d'engagements :

- **pilier 1** : nos engagements pour nos patients et nos résidents
- **pilier 2** : nos engagements pour notre territoire
- **pilier 3** : nos engagements pour nos professionnels

Le présent projet médico-soignant a fait l'objet d'une participation de nombreux professionnels du CH Montval-sur-Loir, via des ateliers et séminaires de travail organisés en 2025.

Par ailleurs, une analyse approfondie du bassin de vie a permis de mieux comprendre les enjeux de santé locaux, notamment le vieillissement démographique, la forte prévalence des maladies chroniques et la faible densité médicale dans certaines zones. Cette étude a permis d'ajuster les priorités du projet afin de répondre efficacement aux besoins spécifiques de la population et d'optimiser l'accès aux soins.

1

Nos engagements pour nos patients et nos résidents



Enjeux

Le centre hospitalier de Montval-sur-Loir a une ambition : **garantir à tous un accès équitable à des soins et à un accompagnement de qualité, en luttant contre les inégalités sociales et territoriales de santé.**

Inscrits dans un contexte sarthois marqué par des tensions sur l'offre de soins et une augmentation des besoins, ils s'engagent à **développer une offre sanitaire et médico-sociale accessible**, continue et adaptée aux autorisations de l'Agence régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire, en particulier au bénéfice des personnes les plus vulnérables (personnes âgées, en situation de handicap, en perte d'autonomie ou en précarité sociale).

Établissements de proximité, membres des Hôpitaux de Sarthe, ils œuvrent au renforcement de la coordination entre les acteurs de santé du territoire et placent les usagers, patients et résidents au cœur de leur projet.

L'accompagnement proposé se veut personnalisé, respectueux des parcours de vie, des habitudes et des choix de chacun, fondé sur les valeurs d'humanité, de respect et de bienveillance. Il repose sur l'engagement d'équipes pluridisciplinaires attentives, sur une écoute et un dialogue permanents avec les personnes accompagnées et leurs proches, ainsi que sur la volonté de moderniser l'offre de soins, de valoriser le travail collectif et de promouvoir une exigence élevée de qualité du service rendu. Ces engagements visent à renforcer durablement la confiance des usagers envers l'établissement.

Réaliser des soins de qualité, renforcer la sécurité et la pertinence des soins

Réaliser des soins de qualité implique d'assurer une prise en charge sûre et adaptée aux besoins spécifiques de chaque patient. Renforcer la sécurité des soins permet de prévenir les erreurs, de réduire les risques d'affections liées aux soins et d'assurer la protection du patient tout au long de son parcours de soins. Assurer la pertinence des soins consiste à ce que chaque acte ou traitement soit justifié, approprié et conforme aux recommandations et aux bonnes pratiques cliniques.

L'association de ces démarches améliore les résultats cliniques, la satisfaction des patients et leur confiance dans l'organisation des soins.

Nos orientations stratégiques

- **Développer un système de retour d'expérience terrain** favorisant l'amélioration des pratiques professionnelles et la satisfaction des usagers (audits ciblés, patients / accompagnés traceurs)
- **Développer la culture de la déclaration des événements indésirables** et l'implication des professionnels dans leur traitement, ainsi que dans celui des plaintes et réclamations
- **Définir un dispositif de veille pour l'actualisation des procédures et protocoles internes**, intégrant les évolutions réglementaires et les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- **Assurer la continuité et la résilience du fonctionnement de l'établissement**, notamment à travers la mise en œuvre et le suivi des dispositifs relatifs aux situations sanitaires exceptionnelles (SSE) et aux plans de continuité d'activité, et réaliser chaque année des mises en situation

Développer l'expression des patients et accompagnants via leurs expériences

L'implication des patients dans l'évaluation des soins constitue un levier essentiel pour une meilleure compréhension de leurs besoins en santé, de leurs attentes et de leur perception de l'organisation. La collecte de leurs retours - qu'il s'agisse de leur niveau de satisfaction, des difficultés rencontrées ou de propositions d'amélioration - permet à l'établissement d'ajuster ses pratiques, de renforcer la qualité des soins et de consolider une approche véritablement centrée sur le patient.

Nos orientations stratégiques

- **Maintenir un haut niveau de confiance des patients**, notamment par une participation de leurs représentants dans l'accompagnement des orientations institutionnelles, le recueil de l'expérience patient, et en nous orientant vers « l'expertise patient », le « patient partenaire » des soins

Nos actions et projets opérationnels

- **Poursuivre, améliorer et diversifier les moyens de recueil de la satisfaction des patients** et du service rendu, et y impliquer les représentants des usagers
- **Renforcer la participation et la contribution des représentants des usagers** aux groupes institutionnels
- **Renforcer l'intégration de la satisfaction usager** dans les plans d'actions et d'améliorations
- **Renforcer l'accompagnement des proches des patients lors d'une hospitalisation** : disponibilité des professionnels, information, soutien dans l'accompagnement, ...
- **Développer l'utilisation de la méthode de « mise à la place de »** pour repérer les insatisfactions et difficultés non exprimées

Veiller à l'accessibilité, la continuité et l'équité des soins



La promotion de l'égalité d'accès aux soins constitue un engagement fondamental du service public hospitalier, fondé sur le principe d'accueil universel. Elle vise à garantir à chaque usager une prise en charge adaptée à sa situation de santé, dans le respect du principe d'équité et sans aucune forme de discrimination. Cette démarche se traduit par la réduction des obstacles à l'accès aux soins, notamment géographiques et sociaux, l'adaptation des services aux besoins spécifiques des publics accueillis, ainsi que par l'assurance d'une prise en charge continue et de qualité, en proximité pour l'ensemble de la population, y compris les personnes en situation de handicap.

Dans cette perspective, le CH Montval-sur-Loir, en coordination avec les établissements hospitaliers de la Sarthe, s'attache à mettre en place les conditions organisationnelles et partenariales nécessaires afin de garantir un suivi optimal et une prise en charge efficiente des patients relevant de son bassin de recrutement.

Nos orientations stratégiques

- **Assurer la continuité des prises en charge** au plus près du lieu de résidence des patients limités par l'âge et les déplacements
- **Fluidifier les parcours de soins**, en renforçant leur cohérence entre hospitalisation complète, hôpital de jour, hospitalisation à domicile
- **Faire évoluer le service d'accueil des urgences (SAU) en antenne de médecine d'urgence (AMU)**, selon une amplitude horaire d'ouverture en cohérence avec les flux et besoins de la population (fermeture la nuit), et permettant le meilleur usage possible des compétences médicales disponibles, dans l'objectif de maintenir une ouverture continue 7 jours sur 7
- **Inscrire le dispositif d'équipe paramédicale mobile d'urgences (EPMU) dans le cadre réglementaire requis pour les antennes de médecine d'urgence**, afin de pérenniser, sur les plans juridique et financier, la réponse de proximité aux urgences vitales et fonctionnelles
- **Diversifier et consolider l'activité d'hospitalisation de médecine**

- **Pérenniser, développer, et diversifier l'activité d'hospitalisation à domicile (HAD)**, afin d'assurer la réponse aux besoins de la population et sa soutenabilité dans la durée, par une collaboration renforcée avec les partenaires du territoire
- **Diversifier et consolider l'activité de consultations médico-chirurgicales**, en priorité avec l'appui des équipes médicales du CH Le Mans
- **Déployer une offre d'imagerie diagnostique plus large**, contribuant à l'amélioration de la qualité, de la rapidité et de la pertinence du diagnostic
- **Mettre en œuvre un service autonomie à domicile (SAD) mixte** (aide et soins), en coordination avec les acteurs médico-sociaux et de l'aide à domicile, pour favoriser le maintien à domicile et la coordination des parcours de vie et de santé

Nos actions et projets opérationnels

- **Développer les entrées directes, renforcer l'offre en portant le capacitaire total à 30 lits**, incluant l'UHCD et les soins palliatifs, et **mettre en place un hôpital de jour à visée thérapeutique au sein du service de médecine polyvalente**
- **Renforcer l'activité et le rôle du service de soins médicaux et de réadaptation (SMR)** en développant de nouvelles collaborations avec les acteurs du territoire, ainsi qu'à achever sa transformation par l'introduction de différents niveaux de gradation des soins dans le champ de la réadaptation
- **Renforcer la prise en soins individualisée** et développer la dimension sociale des activités réalisées au sein de l'unité de soins de longue durée (USLD)
- **Consolider l'équipe médicale et faciliter l'accès à l'offre, en élargissant les modalités d'admission en hospitalisation à domicile (HAD)** et en améliorant la connaissance du service auprès des partenaires, notamment la médecine de ville, ainsi que de la population.
- **Maintenir une offre large de soins de consultations externes**, par les consultations avancées in situ, développer les consultations à distance (télémédecine), et l'ouverture à de nouveaux professionnels (infirmiers de pratique avancée)
- **Développer et diversifier l'offre d'imagerie médicale** par le maintien d'une activité de radiologie conventionnelle et de l'échographie, et par la mise en œuvre d'une autorisation de scanner, sous réserve d'autorisation par l'Agence Régionale de Santé (ARS)
- **Transformer le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) en service autonomie à domicile (SAD) mixte**, intégrant l'aide et les soins, en l'inscrivant pleinement dans le cadre de la réforme structurelle des SAD mixtes. Cette évolution s'accompagne de la définition et de la mise en œuvre, avec les partenaires, d'un projet et d'une stratégie d'intervention coordonnée au service des bénéficiaires, de la modernisation des outils numériques, ainsi que de l'ajustement des moyens mobilisés au regard des besoins des personnes prises en charge

Engagement n°4

Valoriser le travail en équipe comme levier de qualité et de continuité des soins

La promotion du travail en équipe constitue un facteur essentiel pour garantir la qualité et la continuité des soins. Elle favorise la coordination, la communication et la complémentarité des compétences garantissant ainsi une prise en charge sécurisée et cohérente du patient.

Nos actions et projets opérationnels

- **Valoriser les compétences des professionnels du SMR** et renforcer l'approche pluridisciplinaire par la fidélisation des professionnels de rééducation et de l'activité physique adaptée
- **Harmoniser les pratiques soignantes en USLD**, pour une prise en soins favorable à la bientraitance et à la qualité de vie des résidents
- **Renforcer les partenariats entre l'HAD, les adresseurs et l'ensemble des professionnels** permettant le maintien et le soin à domicile des patients

Engagement n°5

Déployer une politique institutionnelle en soutien de la bientraitance et de l'éthique

La politique de la bientraitance et de l'éthique vise à promouvoir le respect, la dignité et le bien-être de chaque personne soignée et accompagnée. Elle encourage les pratiques professionnelles respectueuses des droits des usagers, favorise la prévention de la maltraitance, sous toutes ses formes, et le soutien des équipes soignantes dans leurs réflexions éthiques au quotidien.

Nos actions et projets opérationnels

- **Renforcer les prises en charges palliatives** dans le service de médecine et développer les compétences dédiées de l'ensemble de l'équipe soignante
- **Favoriser le confort et l'autonomie des résidents d'USLD**, via une prise en soins adaptée et personnalisée, conforme à son projet de vie retranscrit dans un projet personnalisé d'accompagnement
- **Développer la dimension éthique de la prise en charge des patients en HAD**

Modernisation des organisations et des outils, soutenable financièrement

La modernisation des organisations et des outils constitue un levier majeur pour renforcer la qualité des soins, tout en assurant une gestion efficiente des financements publics et en favorisant l'attractivité de l'établissement. Elle s'appuie sur **l'optimisation des parcours patients** (maîtrise des durées de séjour), **le développement de la coopération interprofessionnelle**, **l'adaptation continue de l'offre** aux nouveaux besoins en santé et **l'intégration des solutions numériques**. L'articulation équilibrée entre innovation, accessibilité et soutenabilité économique permettra de consolider une organisation des soins plus performante, équitable et durable, pleinement centrée sur le patient.

Nos orientations stratégiques

- **Préparer le projet architectural du secteur sanitaire** et son plan de financement, le soumettre à la validation de l'ARS, le mettre en œuvre
- **Moderniser les outils numériques**, via le déploiement du schéma directeur numérique du groupement hospitalier de territoire de la Sarthe (GHT 72)
- **Poursuivre l'adaptation de l'offre de soins**, en intégrant davantage la logique de performance organisationnelle et de soutenabilité financière de l'établissement
- **Étudier les évolutions possibles pour l'EHPAD**, en lien avec l'ARS et le Conseil Départemental

Nos actions et projets opérationnels

- **Adapter le capacitaire d'hospitalisation de médecine** afin de répondre aux enjeux territoriaux
- **Moderniser les conditions d'accueil et d'hébergement du secteur sanitaire** : finaliser la rénovation du service de SMR afin de permettre aux patients d'accéder à des chambres individuelles équipées de douches
- **Étudier l'évolution possible de l'EHPAD**, en lien avec l'ARS et le Conseil Départemental, en vue d'un arbitrage par ces derniers : proposer un projet architectural permettant l'adéquation des conditions d'hébergement aux besoins des personnes âgées dépendantes du bassin de vie, tout en garantissant la soutenabilité financière de l'établissement
- **Transformer le SSIAD en SAD mixte (aide et soins)**, conformément à la réglementation, en accompagnant la collaboration des SAAD et SSIAD par des procédures et des outils de communisation performants
- **Consolider l'organisation logistique de l'établissement**, afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins des patients et des professionnels. Pour ces derniers, il s'agit de favoriser la fluidité des circuits, la simplification des démarches et l'efficacité des procédures, contribuant ainsi à une meilleure qualité de service et à un environnement de travail optimisé
- **Améliorer le suivi des indicateurs de performance organisationnelle** et les partager avec les équipes
- **Intégrer, pour chaque nouveau projet, l'analyse de l'adéquation des besoins des patients / recettes générées / moyens à mobiliser**



Reconnaître pleinement le résident comme acteur de son parcours de vie : respecter ses choix, ses valeurs, son rythme de vie et valoriser son expression

Reconnaître pleinement le résident comme acteur de son parcours de vie consiste à le placer au centre de toute décision. Cette approche repose sur la conviction que, **indépendamment de son état de santé, chaque résident possède des ressources, des compétences et une expérience personnelle guidant l'équipe soignante dans son accompagnement.**

Cela implique de **favoriser l'autonomie** en offrant un cadre qui soutient l'expression des préférences, le pouvoir d'agir et la participation active du résident. Les professionnels adaptent alors une posture d'écoute, de respect et de co-construction grâce à laquelle le résident n'est pas un simple bénéficiaire mais un partenaire. Cette reconnaissance passe également par la formalisation d'un projet d'accompagnement personnalisé devant être individualisé, évolutif et ajusté en fonction du rythme de la personne et de ses besoins. Cela suppose, enfin, un environnement qui valorise l'estime de soi, la dignité et la liberté de choix, permettant ainsi au résident de conserver un sentiment de continuité et de cohérence dans son parcours de vie.

Nos actions et projets opérationnels

- **Développer une démarche éthique**, fondée sur la promotion des droits et de l'autonomie des résidents, garantissant la pertinence et la cohérence de leur accompagnement
- **Poursuivre l'individualisation de l'accompagnement**, en tenant compte du projet d'accueil personnalisé et du projet de soins défini pour chaque résident, et veiller au recueil du consentement, en permanence
- **Faciliter l'exercice des droits et libertés des résidents** (droits civiques, sexualité, culte, ...).
- **Veiller au recueil des directives anticipées**
- **Favoriser les temps d'échanges avec les résidents et leurs proches**, renforcer la communication, en développant des supports d'information et des outils numériques adaptés
- **Améliorer le recueil de la satisfaction des résidents et du service rendu**, et renforcer leur intégration dans les plans d'actions
- **Développer l'utilisation de méthode de « mise à la place de »** pour repérer les insatisfactions et difficultés non exprimées par les résidents
- **Favoriser la participation active des résidents et de leurs représentants aux instances de gouvernance de l'établissement** (conseil de la vie sociale)
- **Renforcer la participation et la contribution des membres du conseil de la vie sociale (CVS)** aux groupes institutionnels (commissions menus, projets d'animation...)
- **Prolonger la dynamique de vie des personnes âgées à travers la continuité de leur vie active** : assurer une continuité entre le vécu et le lieu de vie actuel

Réaliser des soins de qualité, renforcer la sécurité et la pertinence des soins pour les résidents

Nos actions et projets opérationnels

- **Adapter les soins aux spécificités de chaque résident**
- **Poursuivre les évaluations gériatriques à l'admission du résident** pour évaluer et orienter la prise en charge
- **Renforcer le partenariat EHPAD-domicile** dans le cadre du processus d'admission
- **Renforcer le parcours de soins des résidents** - qui le nécessitent - entre EHPAD et USLD
- **Maintenir le résident dans son lieu de vie, autant que possible**, en poursuivant le recours à l'HAD et en développant la télémédecine comme moyen d'accès à des avis spécialisés
- **Constituer un maillon de la filière gériatrique territoriale**, en renforçant la réponse aux besoins de la personne âgée, au moyen des différents parcours de soins existants dans l'établissement
- **Favoriser le soutien des aidants**, en faisant de l'EHPAD un " lieu-ressource "
- **Évaluer la pertinence de l'intervention d'une infirmière en pratique avancée** pour assurer le suivi au long cours des résidents souffrant de pathologies chroniques
- **Former les professionnels en géronto-psychiatrie** et à la prise en charge des personnes en situation de handicap
- **Renforcer la sécurité des soins** en consolidant la démarche initiée d'évaluation, d'amélioration continue sur le terrain et d'analyse des pratiques professionnelles
- **Renforcer la sécurisation du circuit du médicament**
- **Améliorer l'accueil, l'information et la continuité des soins** grâce à une communication adaptée avec le résident et sa famille
- **Poursuivre les temps de formation qualité** initiés dans le cadre de la visite évaluative, permettant des temps de sensibilisation et d'échanges entre les professionnels de l'EHPAD.
- **Améliorer la traçabilité des activités de soins et médico-sociales**, par le déploiement du logiciel Orbis médico-social

Créer un lieu de vie participatif au carrefour du soin, du social et de la culture, accessible aux résidents comme aux partenaires extérieurs



Nos actions et projets opérationnels

- **Développer un lieu de vie spécifique, au sein de chaque secteur de l'EHPAD**, qui réponde aux attentes et aux besoins des résidents
- **Replacer les résidents au cœur de leurs lieux de vie**, en leur permettant de développer des activités avec et pour les autres résidents
- **Lutter contre l'isolement social et l'ennui**, en impliquant les résidents dans la construction du projet d'animation et en favorisant leur participation aux activités de la vie sociale
- **Permettre aux résidents de participer à l'organisation de temps de convivialité**
- **Élargir les temps d'ouverture de la mini-boutique**, en développant des temps dédiés avec les résidents, leurs familles et l'extérieur
- **Faire preuve d'innovation en créant un tiers-lieu** permettant de développer les liens sociaux intergénérationnels et inclusifs

2

Nos engagements pour notre territoire



Enjeux

Le CH Montval-sur-Loir, labellisé « hôpital de proximité » assume une responsabilité majeure vis-à-vis de son bassin de vie.

La zone de recrutement du CH Montval-sur-Loir est principalement située dans la Vallée du Loir, mais s'étend au-delà du territoire sarthois : l'établissement bénéficie d'un positionnement géographique frontalier avec le département d'Indre-et-Loire.

Ce territoire du sud Sarthe se distingue par une faible densité démographique, un vieillissement marqué de la population, un taux de recours limité aux actions de dépistage, et une vulnérabilité accrue face aux ruptures de parcours de soins. Ces constats s'expliquent notamment par l'éloignement des centres hospitaliers de référence et par une sous-densité médicale en soins de premier recours.

Dans ce contexte, il est stratégique de déployer une organisation territoriale hospitalière coordonnée et intégrée avec l'offre de soins ambulatoires de ville, afin de renforcer l'accessibilité, la continuité et la qualité des prises en charge, en réponse aux besoins de la population.

Le CH Montval-sur-Loir, par la diversité de ses missions et activité, constitue une plateforme structurante de services et d'orientation pour les patients de son bassin de vie. Il vise à développer des alternatives à l'hospitalisation complète, notamment à travers l'extension de l'offre d'hospitalisation de jour de médecine, l'élargissement des consultations avancées et l'impulsion d'initiatives innovantes de coopération entre acteurs de santé.

Consolider la place de l'établissement au sein du territoire sarthois et de la direction commune des « Hôpitaux de Sarthe »

En subsidiarité et en étroite collaboration avec les autres établissements de la direction commune des Hôpitaux de Sarthe, le CH Montval-sur-Loir occupe une place centrale dans l'offre de soins du Sud-Est de la Sarthe, en garantissant l'accessibilité, la continuité et la qualité de la prise en charge des patients.

Le CH Montval-sur-Loir s'attache à **assurer de manière pérenne une offre de soins accessible, adaptée, structurée et cohérente**, reposant sur une approche graduée intégrant l'hospitalisation complète, l'hospitalisation de jour, l'hospitalisation à domicile et la prise en charge ambulatoire. Cette organisation est soutenue par une coordination renforcée avec les partenaires du territoire, afin de répondre aux enjeux du vieillissement de la population et aux problématiques de mobilité, tout en étant alignée sur les déterminants de santé et les besoins spécifiques de son bassin de vie. L'établissement assume une responsabilité populationnelle et un rôle de référence dans la structuration de l'offre de soins locale.

Dans ce cadre, le CH Montval-sur-Loir intervient en subsidiarité au sein du parcours de soins du territoire sarthois, en affirmant sa fonction d'hôpital de proximité par des prises en charge directes des patients de son bassin de vie, fondées sur une offre lisible et des parcours fluides. Il contribue également à la mise en œuvre du projet médico-soignant partagé du GHT 72 et des Hôpitaux de Sarthe, notamment par le renforcement de la coordination entre les spécialités au travers des fédérations territoriales existantes ou en cours de structuration. Enfin, il est pleinement partie prenante du développement des filières médico-soignantes au sein des Hôpitaux de Sarthe, facilitant des parcours de soins gradués et cohérents entre les établissements.

Nos orientations stratégiques

- **Poursuivre les actions en faveur d'une meilleure fluidité des parcours de santé** au sein du territoire, en lien avec les autres établissements du GHT 72 et de la direction commune des Hôpitaux de Sarthe, notamment concernant les urgences et soins non-programmés, sous la supervision du SAMU et du service d'accès aux soins (SAS)
- **Contribuer activement à la constitution et au développement des fédérations territoriales prioritaires des Hôpitaux de Sarthe** (médecine d'urgence, médecine polyvalente, gériatrie...)

Nos actions et projets opérationnels

- **Mutualiser**, lorsque cela est pertinent et avec l'accord des professionnels concernés, **les ressources médicales et paramédicales** (temps partagés, vacations, équipes mobiles) afin de répondre aux besoins en compétences, notamment avec le CH Le Mans, le CH Le Lude ou d'autres établissements de proximité (Fondation Georges Coulon, CH Saint-Calais).
- **Proposer des modes d'exercice mixtes entre ville / hôpital** pour les professionnels médicaux et paramédicaux, y compris avec ceux travaillant et / ou résidant en Indre-et-Loire
- **Affirmer le rôle de l'USLD dans l'offre gériatrique du territoire sarthois**
- **Intégrer les besoins de santé et les offres existantes du territoire limitrophe d'Indre-et-Loire**, afin d'assurer la continuité des parcours de soins, indépendamment de la frontière administrative

Contribuer aux actions de prévention en santé



Face à la dégradation significative des indicateurs de santé de son bassin de vie et à la réduction de l'offre en soins primaires, le CH Montval-sur-Loir se doit de prendre part à la prévention, en coordination avec les acteurs de santé locaux.

La **mise en œuvre récente d'un contrat local de santé (CLS)** par la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé permet de structurer les actions et de définir les priorités sanitaires, afin de renforcer l'efficacité de la prévention et l'implication coordonnée de l'ensemble des acteurs locaux.

Nos orientations stratégiques

- **Développer des actions de prévention**, en lien avec les acteurs de santé et partenaires institutionnels, sur les thématiques de santé publique prioritaires du bassin de vie, telles qu'identifiées dans le contrat local de santé (éthylisme, santé de la femme, ...)
- **Développer le plateau technique d'imagerie**, afin d'améliorer l'accès au dépistage en proximité

Nos actions et projets opérationnels

- **Coordonner des actions de prévention communes entre la ville et l'hôpital** afin de répondre aux priorités identifiées dans le contrat local de santé, en développant notamment des démarches incitatives au dépistage selon une logique d'« aller-vers » à destination des publics les plus concernés, en lien avec les écoles, les entreprises et les associations, et en s'appuyant sur une prévention concertée avec l'ensemble des partenaires du bassin de vie, en particulier les CPTS et les établissements de santé partenaires, dont la Fondation Georges Coulon située au Grand-Lucé
- **Contribuer au projet de responsabilité populationnelle en Sarthe**, concernant le diabète de type 2, coordonné sous l'égide des Hôpitaux de Sarthe

Renforcer la coordination des parcours de soins, en lien avec les partenaires du bassin de vie

Nos orientations stratégiques

- **Renforcer l'ancrage, la visibilité et le leadership de l'établissement sur son bassin de vie** en accroissant les coopérations et la coordination des actions avec l'ensemble des acteurs des secteurs sanitaire et médico-social, notamment à travers son implication dans la CPTS « Anille-Braye-Bilurien ». L'établissement développera également son rôle de référence et d'expertise pour les structures sociales et médico-sociales, tout en valorisant ses activités et ses initiatives grâce à une stratégie de communication proactive.
- **Favoriser une démarche proactive d'« aller-vers » les acteurs et structures partenaires**, afin de renforcer la continuité et la complémentarité de l'offre de soins
- **Structurer des parcours clairs d'adressage** des patients de la ville et des structures d'hébergement médico-sociales vers le centre hospitalier
- **Renforcer et diversifier l'offre d'imagerie diagnostique**, en sollicitation une autorisation d'équipement de scanner auprès de l'ARS, et en intégrant de nouvelles modalités dédiées au dépistage précoce des pathologies, notamment cancéreuses
- **Développer les alternatives à l'hospitalisation complète** et rapprocher les prises en charges ambulatoires du bassin de vie des patients, par la structuration d'une hospitalisation à temps partiel de médecine (hôpital de jour thérapeutique, voire diagnostique)
- **Apporter un soutien à la médecine de ville locale**, via les consultations avancées assurées, majoritairement, par les équipes du CH Le Mans : faciliter l'accès aux avis spécialisés pour les médecins généralistes et aux consultations avancées pour leurs patients, afin de soutenir l'attractivité de la médecine de ville et de renforcer la coordination avec l'offre hospitalière

Nos actions et projet opérationnels

- **Favoriser les admissions directes en médecine** (ou en SMR), sans passage par les urgences, pour les résidents d'EHPAD ou personnes bénéficiant d'un suivi au domicile
- **Préparer les retours à domicile en post-hospitalisation** avec l'ensemble des acteurs concernés
- **Assurer le soin et le maintien au domicile** au cours d'épisodes de santé (HAD, SAD mixte)
- **Consolider les partenariats et l'articulation avec les services sociaux du bassin de vie**, afin d'assurer une réponse globale et cohérente aux besoins des populations
- **Développer des consultations avancées par des infirmiers en pratique avancée** pour le suivi des patients atteints de pathologies chroniques
- **Améliorer la coordination entre les parcours de soins et les parcours de vie** des personnes en situation de précarité, en favorisant une approche globale et inclusive de la prise en charge
- **Sécuriser les parcours d'aval de l'hospitalisation** : assurer une coordination des prises en charge avec la médecine de ville, avec le secteur domicile, et avec les officines de ville, notamment au moyen de la conciliation médicamenteuse
- **Améliorer la coordination avec la médecine de ville**, notamment par la mise à disposition plus rapide des comptes-rendus d'hospitalisation ou de consultation : renforcer l'usage des outils numériques partagés, notamment le Dossier Médical Partagé (DMP) et la Messagerie Sécurisée de Santé (MSS), afin de favoriser la continuité et la sécurité des échanges d'informations entre les acteurs du territoire, en particulier à la sortie d'hospitalisation de médecine et de SMR
- **Mettre en œuvre une communication externe renouvelée et proactive**, notamment par la création d'un nouveau site internet et l'usage des réseaux sociaux

Poursuivre l'engagement de l'établissement en faveur de la transition écologique



En tant qu'établissement public de santé, le CH Montval-sur-Loir a une responsabilité particulière vis-à-vis de son empreinte carbone et de son impact sur la biodiversité, au sein de son territoire et au-delà. Il se doit de **sensibiliser et de former ses professionnels aux enjeux écologiques** et de développer des actions concrètes permettant, au quotidien, de mettre en œuvre la nécessaire transition écologique.

Nos orientations stratégiques

- **Poursuivre et accentuer les actions de gestion durable des ressources naturelles**
- **Diffuser une culture de la transition écologique auprès des professionnels** : les sensibiliser et les former, développer des actions encourageant les habitudes écoresponsables

Les actions et projets opérationnels

- **Développer des actions concrètes en faveur des comportements écoresponsables dans le quotidien de l'hôpital**, notamment le traitement des déchets ou la conduite automobile, en s'appuyant sur un groupe « transition écologique » inter-établissements constitué avec les professionnels du CH Le Lude et sur la formation continue
- **Renforcer le tri et le recyclage des déchets**, notamment ceux liés directement à l'activité de soins, à base de plastiques ou de papiers qui peuvent être valorisés
- **Accompagner le service de restauration dans une démarche écoresponsable** en réalisant deux fois par an une évaluation du volume des déchets alimentaires, en adaptant mieux le grammage des plats aux profils des patients et des résidents afin de limiter le gaspillage, et en augmentant, conformément aux exigences de la loi EGalim et de la loi Climat et Résilience, la part de produits durables intégrés dans les menus
- **Intégrer la dimension écologique dans les opérations d'investissement** : choix d'équipements et conception architecturale
- **Favoriser la mobilité durable**, en développant des aménagements incitatifs : mise à niveau des stationnements pour vélos et installation de bornes de recharge pour véhicules électriques

3

Nos engagements pour nos professionnels



Enjeux

Le CH Montval-sur-Loir est soucieux de disposer de compétences permanentes et adaptées aux activités d'un hôpital de proximité. Sa localisation en zone rurale ne doit pas constituer un handicap ; à l'inverse, sa taille réduite peut constituer un atout, facilitant l'interconnaissance des équipes et les relations professionnelles.

Une politique « fidélisation et attractivité » structurée permet de garantir, pour l'ensemble de ses professionnels, un environnement de travail motivant. Le CH Montval-sur-Loir s'engage à équilibrer les mesures d'attractivité pour les nouveaux arrivants et de fidélisation pour les personnels déjà présents.

Chaque professionnel de l'établissement doit être conscient que par son action individuelle, il contribue à répondre à **l'enjeu collectif de prise en soins de la population du bassin de vie**. L'établissement apporte un cadre de travail pour les équipes médico-soignantes et structure une offre de soins et d'accompagnement reposant sur les valeurs d'accès, de continuité et de qualité des soins.

Le CH Montval-sur-Loir s'engage à **développer un cadre collectif bienveillant envers ses professionnels** pour leur assurer un environnement de travail motivant, sécurisant et permettant de maintenir un équilibre vie professionnelle / vie personnelle.

Renforcer l'attractivité de l'établissement et fidéliser les professionnels



Nos orientations stratégiques

- **Stimuler l'intérêt et l'attractivité de l'établissement auprès des étudiants**
- **Optimiser le processus de recrutement** et favoriser le parcours d'intégration
- **Adapter les outils de gestion RH**, notamment de gestion du temps de travail

Nos actions et projets opérationnels

- **Améliorer le processus d'intégration des professionnels**, sur la base notamment d'un livret actualisé et simplifié fournissant les informations essentielles
- **Maintenir les temps de tutorat des nouveaux arrivants sur leur poste** et poursuivre la formation des professionnels du pool de remplacement à l'ensemble des services de l'établissement
- **Maintenir la présence étudiante** au sein des équipes (immersions, stages, partenariats)
- **Mettre en œuvre des actions de communication proactives** vis-à-vis des étudiants en santé de la faculté de Tours, afin d'encourager les stages hors subdivision, notamment pour les internes de médecine, le cas échéant, en partenariat avec la maison de santé pluridisciplinaire de Montval-sur-Loir
- **Faciliter le recrutement en fin de formation** selon les postes disponibles
- **Faire mieux connaître les services aux professionnels en poste**, via des actions de découverte (immersions) et des témoignages internes
- **Actualiser les lignes directrices de gestion (LDG)** selon les évolutions liées aux métiers en tension et aux orientations stratégiques de l'établissement
- **Mettre à jour et suivre annuellement le guide de gestion du temps de travail**, pour en garantir la cohérence
- **Maintenir et structurer le pool de remplacement paramédical** : mettre à jour la charte du remplacement, en précisant les droits, devoirs et modalités d'intervention des professionnels
- **Mettre en place une politique de télétravail** adaptée aux réalités professionnelles et organisationnelles de l'établissement

Développer les potentiels par la formation et l'évolution professionnelle

Nos orientations stratégiques

- **Assurer la montée en compétences de l'ensemble des professionnels de l'établissement**, afin de répondre à l'évolution des pratiques, aux besoins de santé et à la qualité des accompagnements
- **Développer la mobilité interne** et l'ouverture professionnelle
- **Renforcer la politique de formation et de promotion professionnelles**, permettant des parcours professionnels dynamiques et individualisés
- **Consolider le pilotage du plan de développement des compétences**
- **Développer des expertises** afin de répondre aux besoins des patients du bassin de vie (accompagner notamment la formation à l'éducation thérapeutique et la formation d'infirmiers en pratique avancée)

Nos actions et projets opérationnels

- **Formaliser le processus de candidatures aux formations diplômantes et qualifiantes**, en s'appuyant sur une procédure connue, transparente et équitable
- **Structurer la mise en œuvre du plan de développement des compétences en trois phases** :
 1. Diagnostic et planification : recensement des besoins, priorisation annuelle, planification pluriannuelle des formations obligatoires (AFGSU, sécurité incendie, radioprotection)
 2. Mise en œuvre : programmation, suivi des inscriptions, accompagnement logistique
 3. Évaluation : bilan des formations réalisées, identification des freins et valorisation des réussites
- **Former les professionnels sur cinq axes prioritaires transversaux**, en mettant l'accent sur la bientraitance et la prévention des risques de maltraitance, le circuit du médicament, le respect des droits des usagers (patients, résidents et accompagnants), la prise en compte des conséquences liées à l'âge telles que les troubles de la déglutition, les soins bucco-dentaires ou la prévention des chutes, ainsi que la gestion de crise et l'adaptation aux situations d'urgence.
- **Recenser et valoriser les compétences acquises dans le cadre de formations spécifiques** (internes ou externes), en favorisant les retours d'expérience et le partage de connaissances au sein des équipes
- **Encourager les mobilités temporaires interservices**, afin de favoriser l'apprentissage mutuel et la polyvalence
- **Permettre des stages d'observation et de pratique interservices**, notamment en cas de vacances de postes

Prévenir les risques professionnels et contribuer à la qualité de vie et des conditions de travail

Nos orientations stratégiques

- **Promouvoir un environnement de travail favorisant la santé, la sécurité, et le bien être des professionnels**, tout en garantissant l'égalité de traitement et la prévention de toute forme de discrimination
- **Renforcer la démarche qualité de vie et conditions de travail**
- **Consolider la politique de santé, de sécurité et de prévention au travail**

Nos actions et projets opérationnels

- **Adopter un plan d'égalité professionnelle**, favorisant l'égalité professionnelle et la lutte contre toutes les formes de discrimination, y compris en combattant les stéréotypes et propos ou pratiques sexistes du quotidien
- **Renforcer le déploiement du dispositif de signalement des violences, discriminations, harcèlement et agissements sexistes et sexuels entre professionnels** porté par les Hôpitaux de Sarthe, notamment par la communication sur son existence, sur ses missions et sur les modalités de saisine
- **Actualiser et suivre le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)**, de manière dynamique et participative
- **Accompagner la mise en place du service de prévention et de santé au travail territorial**, coordonné par le GHT 72, et instaurer une coopération dans le suivi des situations individuelles particulières (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, temps partiel thérapeutique)
- **Développer des actions ciblées de prévention pour améliorer l'état de santé physique et psychique des professionnels**, notamment en matière de santé publique, développement de la pratique du sport, communication sur la santé mentale au travail, lutte contre les addictions, ...
- **S'appuyer sur les plans d'action des visites de la F3SCT** (formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail) pour poursuivre une démarche d'amélioration continue des conditions de travail et de prévention des risques professionnels
- **Intégrer le recensement annuel des besoins en équipements de prévention des TMS et d'amélioration des conditions de travail** dans la stratégie d'investissement de l'établissement
- **Positionner le COPIL QVCT** (qualité de vie et des conditions de travail) comme **levier de la prévention et de l'amélioration des conditions de travail**, grâce à une planification annuelle des réunions et une hiérarchisation des priorités
- **Élaborer un calendrier annuel d'événements conviviaux** (temps festifs, journées thématiques, remise des médailles)

Soutenir les managers et favoriser la participation des professionnels à la vie institutionnelle



Nos orientations stratégiques

- **Renforcer le management positif, la cohésion d'équipe et la communication**, afin de consolider un environnement de travail sain, collaboratif et porteur de projets
- **Soutenir les managers dans l'exercice de leurs missions**, en développant une culture du management qui soit à la fois directif (qui donne un cadre sécurisant) et participatif (qui donne des marges d'initiatives)
- **Favoriser la cohésion d'équipe et l'expression collective**

Nos actions et projets opérationnels

- **Renforcer les temps d'échanges et de travail inter-managers** (partage d'expériences, groupes de travail, réflexion autour de projets innovants)
- **Accompagner les managers « faisant fonction » dans un parcours diplômant**
- **Renforcer la communication au sein des services** : réunions de service régulières
- **Encourager les espaces d'analyse de la pratique** pour partager les expériences et améliorer les pratiques professionnelles
- **Animer, à un rythme trimestriel, la communication institutionnelle** portant sur les projets et les actualités de l'établissement, tout en valorisant les initiatives nouvelles et les réussites d'équipes (journal interne)
- **S'appuyer sur les outils numériques pour valoriser les actions des équipes** (site internet, réseaux sociaux, presse locale)
- **Développer des activités sociales** afin de renforcer des liens entre professionnels des établissements

Contacts

02 43 44 77 01

direction@ch-montval.fr

Centre Hospitalier de Montval-sur-Loir
5, allée Saint-Martin
72500 Montval-sur-Loir

Suivez-nous 

ch-montvalsurloir.fr



Établissements membres de la direction commune
CH Le Mans | Pôle Santé Sarthe et Loir | CH La Ferté-Bernard |
CH Saint-Calais | CH Montval-sur-Loir | CH Le Lude



Établissements membres
du Groupement Hospitalier
de Territoire de la Sarthe